Ministere de la Communauté francaise

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'enseignement
non obligatoire.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1040 Bruxelles , le 26 Fév 98
Rue de la Science , 43
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2288

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET D'ENTREPRISE
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ECONOMIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 715622U32C1
Domaine : 702 Economie-SU:gestion,comptabilité,fiscalité,finances...

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. Le Directeur général adjoint,

Nicole SCHETS
Directrice F.F. G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Mme Steels(02/238.86.44) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

8888

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

Document 8 bis | **Dossier pédagogique** | **Unité de formation**

1. La présente demande émane du réseau :

~~O (1) Communauté française~~ ~~O (1) Libre confessionnel~~

• *(1) Provincial et communal* ~~O (1) Libre non confessionnel~~

14.01.98

Identité du responsable pour le réseau : (2) ***Jacques Lefère*** Date et signature (2) :.....

Administrateur délégué

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Etude de faisabilité d'un projet d'entreprise

Code du domaine de formation : 702

CODE (3): 7.1SG.99.U.32.C1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

Enseignement supérieur de type court

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Agricole	☐	Agricole	☐
Economique	☒	Economique	☒
Maritime	☐	Maritime	☐
Paramédical	☐	Paramédical	☐
Pédagogique	☐	Pédagogique	☐
Social	☐	Social	☐
Technique	☐	Technique	☐

Date de l'accord du Conseil supérieur : 14/01/98

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel ☐ oui ☒ non

7. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 3 de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours: Repris en annexe n° 4 de 3 page(s) (2)

9. Capacités terminales: Reprises en annexe n° 5 de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 de 1 page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

D 8 BIS/UF : au 01.03.96

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

CODE (3): 7156 22 U32 C4

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Projet d'entreprise: clarification des hypothèses et rédaction du projet	CT	B	24
Projet d'entreprise: étude de faisabilité et étalonnement des actions à mener	CT	B	72
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	24
		Total des périodes	120

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : néant

15.02.98

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. COLLINET
INSP. COORD.

Date : 20 FEV. 1998 Signature :

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration
(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

Annexe 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Conformément à l'article 7, § 1er et 2ème du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991, l'unité de formation devra:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à développer chez l'étudiant les compétences lui permettant de transformer une « hypothèse d'entreprise » en un projet argumenté et réalisable:

- étudier et analyser les différentes facettes d'un projet d'entreprise (projet de démarrage, d'investissement ou de diversification);
- se positionner au plan de l'argument vis-à-vis des organismes privés et publics de financement.

Annexe 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:

- prendre des notes à l'audition (communication orale d'au moins dix minutes);
- dégager oralement ou par écrit, dans une langue correcte, les éléments essentiels d'un texte ainsi que leur articulation;
- traduire schématiquement l'articulation d'un texte lu: objectifs - argumentation - conclusion;
- relier un message exprimé en données financières et statistiques au principe qu'il est censé démontrer;
- exprimer oralement et/ou par écrit, dans une langue correcte, une opinion, une appréciation argumentée à propos d'un fait, d'une idée ou d'un texte (par exemple: un article de presse);
- catégoriser divers éléments d'un texte écrit selon les faits et les opinions qu'il y a décelés.

TITRE(S) POUVANT EN TENIR LIEU

CESS

Annexe 3

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Annexe 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En fin d'unité de formation, l'étudiant doit être capable de, à l'occasion de séminaires animés par des experts impliqués dans des processus de maternage et d'accompagnement de projets d'entreprise,

en matière de compétences générales:

- prendre la parole pour poser spontanément les questions élucidantes pour sa compréhension des concepts mis en jeu;
- donner son opinion sur les différentes problématiques exposées;
- mettre en oeuvre une méthodologie générale et/ou des méthodologies spécifiques d'initiation, d'évaluation et de suivi de projet;
- identifier des méthodes efficaces d'évaluation en fonction des objectifs annoncés et des critères de cohérences préalablement définis;
- différencier les conséquences économiques de ses décisions par projection sur le court, le moyen et le long terme;

pour dégager en collectif les perspectives à donner à un projet d'entreprise;

en matière de compétences spécifiques:

- expliquer simplement et rigoureusement tous les aspects d'un projet d'entreprise;
- recueillir et analyser l'ensemble des informations nécessaires à la mise en oeuvre de celui-ci;
- en démontrer avec cohérence la viabilité;
- définir clairement les objectifs à cibler et les stratégies à mener;
- programmer l'action de création et de mise en oeuvre;
- déterminer la fréquence des besoins par projection sur le court, le moyen et le long terme;
- évaluer la sensibilité du projet par rapport à l'environnement et aux événements futurs;
- dominer les différents aspects d'un « business plan »;
- discuter du projet avec les partenaires extérieurs sollicités (investisseurs, banquiers, pouvoirs publics).

Annexe 5

CAPACITES TERMINALES

A partir d'un projet d'entreprise donné, l'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

- mettre en perspective les différents éléments d'initiation d'un projet d'entreprise;
- en dégager les critères de « faisabilité »;
- se positionner par rapport aux éventuels partenaires.

Le degré de maîtrise sera satisfaisant si l'étudiant possède les compétences suivantes:

- cohérence des propositions;
- utilisation judicieuse des concepts mis en jeu.

Annexe 6

PROFIL DU (DES) CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un expert qui, par son expérience professionnelle et personnelle, maîtrise les compétences requises en matière d'initiation et d'accompagnement de projets d'entreprise.